

## Des permanences plus près de chez vous ...

Pour davantage de proximité, la plateforme vous accueille aussi lors de **permanences délocalisées sur rendez-vous**.



### > à AUDRUICQ

Maison Rurale de la Communauté de Communes  
66 Place du Générale de Gaulle  
Chaque 4<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 14h00 à 17h00.

### > à GUÎNES

EPHAD Résidence de la Haute Porte  
Accueil de jour  
59 Rue de Guizelin  
Chaque 2<sup>ème</sup> lundi du mois, de 14h00 à 17h00.

### > à FRETUN

Pôle occupationnel de jour  
160 Rue des Prairies  
Chaque 3<sup>ème</sup> vendredi du mois, de 14h00 à 17h00.

## Contactez la plateforme

La plateforme est ouverte **du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00**.



### Permanences téléphoniques :

Du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00

Et le samedi de 10h00 à 12h00.

Téléphone : **03.62.61.51.44**

Portable : **06.34.41.31.00**



### Par mail :

[lerepitedesaidants@afapei.org](mailto:lerepitedesaidants@afapei.org)



### Adresse :

**EHPAD La Roselière  
Centre Hospitalier  
Dr Jean-Eric TECHER  
1601 boulevard des justes  
BP 339  
62107 CALAIS Cedex**



Plateforme  
d'Accompagnement et de Répit  
pour les aidants des personnes  
en situation de handicap

Être soutenu pour mieux soutenir



## Un rayonnement sur tout le territoire du Calaisis

- Communauté d'Agglomération **Grand Calais Terres et Mers**,
- Communauté de Communes de la **Région d'Audruicq**
- Communauté de Communes des **Pays d'Opale**



## Pour qui ?

- Les familles et les proches aidants de personnes en situation de handicap (psychique, auditif, intellectuel, moteur, visuel, maladies invalidantes), enfant et adulte vivant en établissement, au domicile familial ou en autonomie.



## Quelles sont ses missions ?

- **Accueil, écoute, information,**
- **Orientation des aidants,**
- **Évaluation des besoins des aidants,**
- **Soutien des aidants ,**
- **Répit des aidants,**
- **Mission auprès du couple aidant- aidé : proposer des activités favorisant la poursuite de la vie sociale,**
- **Actions de formation et de sensibilisation auprès des aidants,**
- **Actions de communication auprès des partenaires.**

»»» La plateforme d'accompagnement et de répit collabore avec d'autres structures et d'autres professionnels afin de compléter et personnaliser l'accompagnement.

Elle peut aussi :

- **Orienter vers d'autres services spécifiques d'aides du territoire,**
- **Vous informer et aider à comprendre : le handicap, la maladie (et ses symptômes), l'accompagnement, les aides possibles (financières, humaines, techniques, administratives et juridiques) .**

